

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

2 juin 2025

DELIBERATION

Programme 0510 - Pêche, aquaculture et développement maritime

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 27 juin 2025, s'est réunie le 7 juillet 2025 sous la présidence de celui-ci, au siège de la Région Bretagne à Rennes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu la délibération n° 22_DAJCP_SA_o8 du Conseil régional en date du 30 juin 2022 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice en cours ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DÉCIDE

Le groupe "Les Écologistes de Bretagne" s'abstient sur l'abondement de l'enveloppe d'AP du PR. 510 d'un montant de 2,4 M€ par mobilisation de l'enveloppe d'AP au titre des dépenses imprévues du PR.910.

En section de fonctionnement :

- **d'AFFECTER** sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 50 000 € pour le financement des opérations figurant en annexe ;
- **d'ATTRIBUER** les aides aux bénéficiaires désignés dans les tableaux annexés.

En section d'investissement :

- **d'affecter** à hauteur de 2,4 M€ sur l'autorisation de programme ouverte au titre du programme 910 « Mouvements financiers divers », au titre des dépenses imprévues, emportant abondement de 2,4 M€ du montant d'autorisation de programme ouvert au programme 510 au budget primitif 2025, conformément aux dispositions prévues à l'article 9. al.2 du Règlement budgétaire et financier ;
- **d'AFFECTER** sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 342 000 € pour le financement des opérations figurant en annexe ;
- **d'ATTRIBUER** les aides aux bénéficiaires désignés dans les tableaux annexés.

Le Président,

Loïc CHESNAIS-GIRARD



Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 07/07/2025
Opération(s) nouvelle(s) – Subvention plafonnée
Programme : PR0510 - Pêche, aquaculture et développement maritime : 906

Code	Nom bénéficiaire Code postal Ville	Opération	Tranche	Objet du dossier	Type de subvention	Dépense subventionnable	Taux (en %)	Montant proposé
55	SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE PECHE-PLAISANCE DE CORNOUAILLE 29120 PONT L ABBE	25002413	25002413T01	étude pour la réfection du musoir du Raouluc du Port d'Audierne par le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille (SMPPC)	Subvention plafonnée	355 000,00	40,00 %	142 000,00
1571	SYNDICAT MIXTE DE PORTAGE DU SAGE RANCE FREMUR BAIE DE BEAUSSAIS 22100 TADEN	00114982-1	OPR0510DT259	Plan de gestion sédiments de la Rance - remise en état du site de transit de la Hisse - soutien 2025	Subvention plafonnée	383910.00	52.10 %	200 000,00

Total montant proposé : 342 000,00
 Total voté: 342 000,00

Nombre d'opérations : 2

* Prise en compte des dépenses antérieures à la décision

Délibération n° : 25_0510_05



Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 07/07/2025
Opération(s) nouvelle(s) – Subvention non plafonnée
Programme : PR0510 - Pêche, aquaculture et développement maritime : 936

Code	Nom bénéficiaire Code postal Ville	Opération	Tranche	Objet du dossier	Type de subvention	Montant proposé
1570	ASS GEST MOY RES REG CONS DEV BRET 56300 PONTIVY	00114792-5	OPR0510D2T26	7èmes Assises citoyennes de la mer et du littoral (2025)	Subvention non plafonnée	10 000,00

Total montant proposé : 10 000,00
 Total voté: 10 000,00

Nombre d'opérations : 1

* Prise en compte des dépenses antérieures à la décision

Délibération n° : 25_0510_05



Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 07/07/2025
Opération(s) nouvelle(s) – Subvention plafonnée
Programme : PR0510 - Pêche, aquaculture et développement maritime : 936

Code	Nom bénéficiaire Code postal Ville	Opération	Tranche	Objet du dossier	Type de subvention	Dépense subventionnable	Taux (en %)	Montant proposé
1572	REEB - RESEAU EDUC A ENVIRON BRETAGNE 22200 GUINGAMP	00114716-1	OPR0510D2T27	Convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2027 – Volet éducation à la mer et au littoral - soutien annuel 2025	Subvention plafonnée	60450.00	66.17 %	40 000,00

Total montant proposé : **40 000,00**

Total voté: **40 000,00**

Nombre d'opérations : 1

* Prise en compte des dépenses antérieures à la décision

Délibération n° : 25_0510_05